



Subvention pour l'électrification et l'efficacité énergétique *pour tous*

Objectif

Les subventions pour l'électrification et l'efficacité énergétique de Takoma Park (subventions EEE) vous aident à apporter des améliorations à la durabilité environnementale et à l'efficacité énergétique de votre espace. Ces projets vous aident à gérer l'utilisation des services publics et à réduire les coûts, à améliorer l'efficacité, à améliorer la qualité de l'air intérieur, à réduire les déchets, à améliorer le confort et la fonctionnalité de votre espace, et à aider la ville à atteindre ses objectifs en matière de climat et de durabilité. Il s'agit d'une subvention et non d'un prêt que vous devrez rembourser.

Qui peut postuler

1. Propriétaires et gestionnaires d'immeubles multifamiliaux, avec des bâtiments de 4 unités ou plus.
 - a. Les bâtiments comportant moins de 2 ou 3 unités doivent faire l'objet d'une demande comme une maison individuelle, sauf si vous pouvez décrire des circonstances particulières dans votre demande.
2. Les petites entreprises ayant pignon sur rue ou un espace de bureau dans la ville (comme les restaurants, les commerces de détail, les services professionnels, les bureaux et les garderies) et les propriétaires de biens immobiliers commerciaux peuvent présenter une demande.
 - a. Les bureaux à domicile et les entreprises à domicile peuvent demander une subvention pour les propriétaires uniquement.
3. Les propriétaires de maisons, y compris les propriétaires de condominiums et les locataires avec l'autorisation du propriétaire.

Le premier examen des candidatures aura lieu le 8 décembre 2021. Toute demande reçue après cette date sera prise en compte dans la limite des fonds disponibles.

Veuillez soumettre votre candidature par courriel à GinaM@TakomaParkMD.gov. Si le courrier électronique n'est pas disponible, envoyez ou déposez les documents à cette adresse :

Travaux publics de la ville de Takoma Park
A l'attention de : Responsable du
développement durable, Gina Mathias 31
Oswego Drive
Silver Spring, MD 20910

Si vous souhaitez soumettre plus d'un projet à l'examen, remplissez la demande de la manière suivante :

1. Remplissez une demande pour chaque projet.
2. Fournissez une lettre supplémentaire qui classe les projets proposés en fonction de votre préférence dans le cas où un seul projet peut être attribué.

Les projets distincts sont ceux qui peuvent être installés chacun de leur côté et qui n'ont pas d'impact significatif les uns sur les autres. Par exemple, l'isolation et l'étanchéité à l'air d'une maison entière sont considérées comme un seul et même projet, car les deux sont généralement réalisés ensemble et chacun a un impact important sur le fonctionnement et l'efficacité de l'autre. L'installation d'équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) électriques à haute efficacité et de stations de recharge de véhicules électriques serait considérée comme des projets distincts puisqu'ils n'ont pas d'incidence sur la fonction ou l'efficacité de l'autre.

Les questions relatives à la demande ou au programme de subvention pour la durabilité peuvent être adressées à l'adresse suivante : Gina Mathias, responsable du développement durable GinaM@TakomaParkMD.gov, 301-891-7623

Détails de la subvention

Attribution des subventions par type

1. **Bâtiments multifamiliaux** – jusqu'à 30 000 dollars par projet.
2. **Petites entreprises** – jusqu'à 30 000 dollars par projet.
3. **Propriétaires de maison** – 5 000 à 15 000 dollars par foyer, en fonction du revenu du ménage :
 - a. Les propriétaires ayant un revenu de niveau 1 peuvent demander une subvention allant jusqu'à 15 000 \$. La subvention peut couvrir jusqu'à 100 % du coût total du projet.
 - b. Les propriétaires ayant un revenu de niveau 2 peuvent demander une subvention allant jusqu'à 10 000 \$. La subvention ne peut dépasser plus de 50% du coût total du projet.
 - c. Toute personne gagnant plus que le revenu médian de la région, ou souhaitant ne pas vérifier ses revenus, peut demander une subvention pouvant atteindre 5 000 \$. La subvention ne peut dépasser plus de 25% du coût total du projet.

Ménage Taille	Limites de revenu du niveau 1 (jusqu'à 85 % de la médiane de la zone)	Limites de revenu de niveau 2 (jusqu'à 100 % de la médiane de la zone)
1	\$59,234	\$69,688
2	\$67,681	\$79,625
3	\$76,128	\$89,563
4	\$84,575	\$99,500
5	\$91,375	\$107,500
6	\$98,122	\$115,438
7	\$104,922	\$123,438
8	\$111,669	\$131,375

Limites de financement

Tous les projets financés doivent être achevés avant le 1er juin 2022. Les candidats sont limités à deux subventions par période de 12 mois.

Païement et rapports

Les bénéficiaires sélectionnés peuvent choisir d'être remboursés directement après avoir soumis les reçus et la preuve de l'achèvement du projet, ou les bénéficiaires peuvent choisir que la ville paie l'entrepreneur qu'ils ont choisi. La subvention ne peut pas être appliquée à des projets récemment achevés, elle est réservée aux nouveaux projets. Tous les bénéficiaires de la subvention seront tenus d'effectuer une évaluation comparative à l'aide d'EnergyStar Portfolio Manager et de faire un rapport sur l'utilisation de l'énergie ou d'autres paramètres pour mesurer l'impact de la subvention.

Des projets éligibles pour tous

La subvention peut être utilisée pour des projets qui améliorent l'efficacité énergétique et soutiennent la transition vers l'abandon des combustibles fossiles. Les projets préférés incluent, mais ne sont pas limités à :

- Projets d'électrification
 - Remplacer les équipements et appareils fonctionnant au gaz naturel, au propane ou au mazout par des appareils électriques ou des appareils fonctionnant avec des combustibles non fossiles. Cela comprend les systèmes de chauffage et de climatisation à haut rendement certifiés EnergyStar, les chauffe-eau à pompe à chaleur, les sèche-linge électriques, les tables de cuisson à induction et électriques, les fours à convection électriques. Les options certifiées EnergyStar sont obligatoires, à moins qu'il n'y ait un problème financier ou de disponibilité à prendre en compte. Indiquez toute raison dans votre demande.
 - Les coûts du projet d'électrification peuvent inclure les travaux de panneaux et de câblage s'ils sont nécessaires. Les mises à niveau électriques autonomes ou le recâblage ne faisant pas partie d'un projet d'électrification ne sont pas admissibles.
- Les améliorations de l'enveloppe du bâtiment qui augmentent l'efficacité énergétique, comme l'isolation, l'étanchéité à l'air et le remplacement des fenêtres inefficaces.

Projets admissibles supplémentaires pour les immeubles multifamiliaux et les entreprises

- Stationnement et entreposage de vélos couverts et sécurisés pour les immeubles multifamiliaux et les entreprises.
- Remplacement des équipements par des options à haut rendement certifiées EnergyStar, notamment la

Subvention pour l'électrification et l'efficacité énergétique

climatisation, les pompes à chaleur, les chauffe-eau, les réfrigérateurs, les machines à laver et les éclairages à diodes électroluminescentes.

- Panneaux solaires
- Équipement de chargement des véhicules électriques

Propriétaires de logements à revenus faibles à modérés Projets admissibles supplémentaires*

- Remplacement des équipements par des options à haut rendement certifiées EnergyStar, notamment la climatisation, les pompes à chaleur, les chauffe-eau, les réfrigérateurs, les machines à laver et les éclairages à diodes électroluminescentes.
- Panneaux solaires
- Équipement de chargement des véhicules électriques
- *Pour être éligible, le propriétaire doit être un participant passé ou actuel à la subvention d'intempérisation LMI (voir <https://www.edge-gogreen.com/grants/>)

Projets et dépenses inéligibles

- Tout équipement ou appareil qui utilise des combustibles fossiles.
- Véhicules électriques (Voir les incitations existantes pour les VE ici : <https://mde.maryland.gov/programs/air/mobilesources/pages/zev.aspx>)
- Jardins pluviaux, jardins à pollinisateurs, citernes pluviales, aménagement paysager, bacs à compost, projets de pavage perméable et plantation d'arbres.
- Les petits appareils tels que les micro-ondes, les aspirateurs, les imprimantes, les outils électriques, les équipements d'entretien des pelouses et les cafetières.
- L'entretien et les réparations de la maison, comme la peinture, l'élimination du radon, du plomb, des moisissures et de l'amiante, la toiture, le bardage, etc.
- Salaires et frais de fonctionnement.

Requis - Énergie verte

Les bénéficiaires doivent acheter de l'électricité 100% verte pendant au moins 24 mois après l'octroi de la subvention. Si un taux comparable à l'offre standard de Pepco n'est pas disponible, un financement supplémentaire pour compenser la différence peut être ajouté à la subvention. Les bénéficiaires doivent fournir une preuve d'énergie verte avant que les paiements de la subvention ne soient effectués. <https://www.mdelectricchoice.com/>

Requis - Incitations à l'empilage

Tous les bénéficiaires sont tenus de demander toutes les subventions et remises applicables avant de recevoir le paiement de leur subvention de Takoma Park. Takoma Park n'accordera pas d'aides qui se traduisent par un coût négatif du projet. Par exemple, un projet d'éclairage de parking par LED doit faire l'objet d'une demande d'incitation à l'amélioration de l'éclairage auprès de Pepco. Vous trouverez ci-dessous une liste de ressources :

Entreprise et les incitations multifamiliales :

1. <https://homeenergysavings.pepco.com/business/overview>
2. <https://energy.maryland.gov/business/Pages/incentives.aspx>

Propriétaires de maison :

1. <https://montgomeryenergyconnection.org/lower-my-bill/>
2. <https://www.pepco.com/WaysToSave/ForYourHome/Pages/Maryland.aspx>
3. <https://dhcd.maryland.gov/Residents/Pages/lieep/default.aspx>

Pour vous aider à trouver un entrepreneur, veuillez consulter la liste de la banque verte du comté de Montgomery, qui répertorie les entreprises et les particuliers.

entrepreneurs : <https://mcgreenbank.org/partners/contractor-partners/>



Électrification et efficacité énergétique

Une subvention *pour tous*

Veuillez lire attentivement la demande et remplir toutes les sections. Le premier examen des candidatures aura lieu le 8 décembre 2021. Veuillez soumettre votre candidature par courriel à GinaM@TakomaParkMD.gov. Si le courrier électronique n'est pas disponible, envoyez ou déposez le document à l'adresse suivante : Travaux publics de la ville de Takoma Park

A l'attention de : Responsable du
développement durable, Gina Mathias 31
Oswego Drive
Silver Spring, MD 20910

Veuillez consulter les lignes directrices complètes pour les subventions pour plus de détails.

Nom du contact

Nom du propriétaire

Courriel de contact

Type
d'application

☐
☐

Maison unifamiliale / unité de
copropriété Locataire

☐
☐

Propriétaire/gestionnaire d'un immeuble
multifamilial Entreprise

Numéro de

téléphone

Adresse

Veuillez décrire votre projet. Votre description doit inclure les détails de chaque mesure qui sera installée dans le cadre de votre projet. Incluez une estimation des avantages annuels prévus de votre ou vos projets en utilisant les paramètres suivants, le cas échéant : réduction annuelle de la consommation d'énergie ou de carburant (kWh, MMBTU ou gallons) ; production annuelle (kWh générés). Vous pouvez joindre des documents montrant vos calculs et hypothèses, si nécessaire.

Avez-vous fait l'objet d'un audit énergétique ? Si oui, quand, et est-ce que cela vous a aidé à créer cette proposition ?

Subvention pour l'électrification et l'efficacité énergétique pour tous

Complétez le tableau suivant en décrivant chaque élément du projet et son coût. Vous pouvez ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire. Indiquez la source de l'estimation (estimation du fournisseur, devis, prix en ligne Home Depot, site Web, etc.) Si elle est disponible, fournissez la documentation relative à l'estimation des prix en pièce jointe. Les coûts doivent inclure le matériel et la main-d'œuvre. Ces informations sont essentielles pour le classement de votre candidature. Les estimations approximatives sont acceptables, en particulier pour les projets qui nécessitent une inspection détaillée, si vous devez coordonner plusieurs offres ou si un projet peut avoir des coûts variables.

Poste de la ligne : (Type d'équipement, main-d'œuvre, administration, etc.)	Source de l'estimation	des coûts
Coût total du projet :	Montant total de la demande de subvention* :	*Veuillez consulter la page 2 pour connaître les niveaux d'attribution des subventions.

Sources de financement : Énumérez toutes les sources de financement qui seront utilisées pour le projet. Joignez les demandes, les lettres d'attribution ou tout autre document relatif aux services publics et autres programmes d'incitation pour lesquels vous avez fait une demande ou que vous prévoyez de faire.

Calendrier du projet : Décrivez le calendrier proposé pour votre projet. Énumérez toutes les principales étapes du projet et la date d'achèvement prévue. La construction et l'installation du projet doivent être terminées et les rapports et factures finaux doivent être soumis à la ville de Takoma Park avant le 1er juin 2022. Rédigez le calendrier de votre projet en conséquence afin de respecter ce délai, en tenant compte des problèmes de calendrier qui peuvent affecter votre organisation (par exemple, les horaires des installations, les vacances, les retards de la chaîne d'approvisionnement, les conditions météorologiques, etc).

Pour les demandeurs commerciaux :

Nom de l'entreprise

Type d'entreprise

Années d'activité

Nombre d'employés

Avez-vous déjà reçu une subvention de la ville ? Si oui, quand et pour quoi faire ?

Pour les propriétaires et gestionnaires de bâtiments multifamiliaux :

Nom du bâtiment

Type de bâtiment

Nombre de résidents

Nombre d'unités

Avez-vous déjà reçu une subvention de la ville ? Si oui, quand et pour quoi faire ?

Pour les propriétaires de maisons unifamiliales et de condos :

Âge de la maison _____

Années de vie dans le foyer _____

Nombre de résidents _____

Revenu total du ménage* _____

-

-

**Avez-vous déjà
reçu une
subvention ou un
rabais de la ville ?
Si oui, quand et
pour quoi faire ?**

*Si vous demandez une subvention qui dépasse 25 % du coût total du projet et/ou plus de 5 000 \$, vous devez fournir les pages 1 et 2 de votre dernière déclaration de revenus fédérale (formulaire 1040) pour tous les membres du ménage qui perçoivent des revenus. Si vos revenus ont radicalement changé depuis votre dernière déclaration d'impôts, donnez une explication.

Pour tout le monde :

Informations démographiques (volontaires et appréciées)

Race du (des) propriétaire(s) de l'entreprise / du (des) propriétaire(s) de la maison / du (des) demandeur(s) principal(aux) : :

Race du (des) propriétaire(s) de l'entreprise / du (des) propriétaire(s) de la maison / du (des) demandeur(s) principal(aux) : :

Âge du ou des propriétaires de l'entreprise / du ou des propriétaires de la maison / du ou des demandeurs principaux :

Signature du demandeur

En signant cette demande, vous certifiez que tout est vrai et que vous n'avez sciemment fourni aucune fausse information. La falsification des informations pour cette subvention peut entraîner la perte de toutes les subventions accordées par la ville de Takoma Park.

Vous devriez recevoir une confirmation de votre demande dans les 48 heures ouvrables. L'attribution des subventions sera annoncée le ou avant le 30 décembre 2021.

